

Projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York

Réponse d'Hydro-Québec à la question complémentaire de la commission DQ5

Dans votre présentation du projet réalisée en séance publique, il a été question des coûts et des retombées économiques. La commission d'enquête souhaite que vous présentiez les données relatives aux retombées du projet à l'échelle québécoise ainsi qu'à l'échelle régionale.

Réponse

La présentation du projet comprend effectivement les informations suivantes.

5. Coût du projet, retombées économiques et étapes à venir

Coût total du projet : 1,15 G \$

- 500 M\$ pour la construction de la ligne
- 650 M\$ pour l'ajout du convertisseur

Retombées régionales :

- Main-d'œuvre directe
- Achat de matériaux, location d'équipement
- Services professionnels
- Hébergement et services

Entente de partenariat entre Hydro-Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawà:ke

- En approbation
- Effective après la mise en service de la ligne



43

Les retombées à l'échelle régionale

Pour ce qui est des retombées économiques régionales, en concertation avec les intervenants du milieu et en respectant ses encadrements internes, Hydro-Québec veillera à ce que les collectivités d'accueil bénéficient des retombées économiques du projet.

Ces retombées seront, pour l'essentiel, liées aux travaux qui seront effectués pour la ligne de transport d'électricité ainsi qu'au poste Hertel.

Les retombées économiques directes comprennent l'attribution de contrats à des entrepreneurs et la création d'emplois, tandis que les retombées économiques indirectes sont liées aux achats de biens et de services auprès de fournisseurs locaux et régionaux, à la sous-traitance, à l'acquisition de matériaux et aux dépenses de consommation des travailleurs et des fournisseurs.

Le projet étant situé dans une région bien pourvue en main-d'œuvre et en services, il n'est pas nécessaire de mettre en place des mesures spécifiques pour favoriser les retombées économiques régionales.

Concrètement, de multiples corps de métier contribuent à la réalisation des projets de transport d'électricité (lignes et postes). En voici des exemples :

• Arpenteurs-géomètres • Assembleurs • Assembleurs-monteurs • Briqueteurs-maçons • Carreleurs • Chargés de projets • Charpentiers-menuisiers • Cimentiers-applicateurs • Conducteurs de machinerie lourde • Conseillers en santé-sécurité • Conseillers en surveillance environnementale • Contremaîtres • Couvresseurs	• Électriciens • Ferblantiers • Ferrailleurs • Foreurs • Fusionneurs (fibre optique) • Ingénieurs • Jointeurs • Manœuvres spécialisés • Mécaniciens de chantier • Menuisiers • Monteurs • Peintres • Plombiers • Poseurs de revêtements extérieurs	• Poseurs de garnitures intérieures (gypse, plafonds suspendus, etc.) • Serruriers de bâtiment • Signaleurs • Soudeurs • Techniciens de laboratoire • Techniciens en ventilation, en conditionnement de l'air, en chauffage et en réfrigération • Techniciens responsables de la qualité • Tireurs de câbles • Vérificateurs-monteurs
---	---	---

En plus des personnes qui sont en action directement au chantier, nous pouvons mentionner plusieurs fournisseurs liés aux biens et services de proximité tels que :

- location de roulottes de chantier, espace de bureau, espace d'entreposage;
- service d'entretien ménager de bureau;
- achat de matériel granulaire, béton, béton sans retrait, enrobé bitumineux, bois de coffrage, acier d'armature;
- location de petits équipements (compresseurs, génératrices, équipements chauffants);
- services de camionnage en vrac.

Au sujet du camionnage, Hydro-Québec prévoit, dans ses clauses générales des contrats, l'utilisation des associations de camionnage de la région dans une proportion d'au moins 50 % de la totalité des transports requis. Les fournisseurs et ses sous-traitants doivent en tout temps utiliser les services d'entreprises inscrites pour le transport, le tout conformément au *Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac*.

Pour ce qui est du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec (<https://www.hydroquebec.com/projets/pmvi/>), celui-ci s'applique à l'agrandissement du poste Hertel. Dans le cadre de ce programme, Hydro-Québec mettra à la disposition de la municipalité de La Prairie une somme forfaitaire liée à la superficie de l'agrandissement prévu au poste. Cette somme, estimée à 300 000 \$ à ce jour, permettra la réalisation d'initiatives qui amélioreront la qualité de vie de la collectivité. Ces initiatives peuvent concerner l'environnement, les infrastructures municipales, communautaires ou de loisirs,

l'appui au développement touristique ou régional, un fonds d'investissement destiné au développement régional ainsi que l'efficacité énergétique ou l'électrification des transports.

Enfin, comme nous l'avons également mentionné, un protocole d'entente prévoyant une copropriété de la ligne entre Hydro-Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawà:ke a été conclu en juin 2021. L'entente de partenariat doit maintenant être approuvée par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec et, ensuite, par le gouvernement. La copropriété serait concrétisée après la mise en service de la ligne.

Les retombées à l'échelle provinciale

Les exportations d'Hydro-Québec dans leur ensemble, constituent une activité très avantageuse pour la société québécoise à plusieurs points de vue.

D'abord, d'un point de vue économique, depuis les 10 dernières années (2012-2021), le volume de nos exportations a avoisiné 32 térawattheures (TWh) par année et a généré près de 15 milliards de dollars canadiens (\$ CA) de revenus. Il s'agit ici de sommes qui contribuent à financer les services publics des Québécois.

Par ailleurs, en plus de nous enrichir collectivement, notre énergie propre permet à nos voisins de réduire leurs émissions de GES, ce qui est un bénéfice pour nous tous.

Le prix moyen à l'exportation obtenu annuellement au cours des dix dernières années a été de 4,7 ¢ CA/kWh. Qu'en est-il maintenant des quelque 10 TWh qui seront consacrés au contrat à long terme avec l'État de New York?

Grâce à la construction du projet d'interconnexion Hertel-New York, qui permettra à Hydro-Québec de rejoindre le réseau de transport d'électricité de l'État de New York via la ligne Champlain Hudson Power Express (CHPE), Hydro-Québec pourra honorer le contrat signé avec New York et générer pour la société québécoise des revenus additionnels de l'ordre de 18 milliards \$ CA, comparativement aux ventes récentes de cette même quantité d'énergie sur les marchés court terme. Le projet permet donc de doubler les revenus pour une même quantité d'énergie. Au total, les revenus sont de plus de 30 milliards \$ CA pour les 25 années du contrat, avec un prix moyen du kilowattheure (kWh) livré via le CHPE de 11,7 ¢ CA/kWh (il est important de préciser que cette prévision financière est attribuable à la vente d'énergie seulement pendant les 25 années du contrat avec l'État de New York. Elle ne tient pas compte de l'utilisation de la ligne de transport au terme du contrat).

Soulignons enfin l'importance stratégique d'une infrastructure de transport qui reliera le réseau d'Hydro-Québec avec la ville de New York, une des plus grandes métropoles du monde. L'ajout de plusieurs milliers de mégawatts d'énergie renouvelable intermittente (éolien, solaire) est prévu au cours des prochaines décennies dans le marché new-yorkais. Dans le cadre de la transition vers des sources d'énergie propre, l'hydroélectricité est la seule énergie renouvelable capable de compenser l'intermittence de la production des installations éoliennes et solaires. Enfin, puisque cette ligne deviendra bidirectionnelle, elle permettra non seulement d'exporter mais également d'importer de l'électricité selon les besoins.